

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Nouvelle grève des les raisons de la colère

DÉJÀ confronté à la lutte contre le Covid-19, le gouvernement fait face depuis le week-end dernier, à une nouvelle grève des régies financières. Un mouvement qui vient en réclamation au paiement de la prime spécifique telle que promise par le gouvernement.

Georges-Maixent NTOU-
Libreville/Gabon

"**L**E gouvernement n'a pas respecté ses engagements en ce qui concerne le paiement de la prime spécifique (PS) aux régies financières", a affirmé Wilfried Erisco Mvou Ossialas, président de l'Union générale de la Comptabilité publique et du Trésor. Hier lundi, il a invité ses camarades syndicalistes des régies financières à rester chez eux. Emboitant ainsi le pas à la Fédération des collecteurs des régies financières, en grève depuis vendredi dernier.

Ladite prime est normalement payée au trimestre. Ces fonctionnaires des services des Impôts, des Douanes, du Trésor et des Hydrocarbures attendaient donc de la percevoir à la fin du mois de mars, c'est-à-dire à la fin du premier trimestre 2020. Selon ce responsable syndical, la PS est payée parallèlement à la prime de l'appui au fonctionnement versée aux différents directeurs généraux. Ces derniers l'auraient perçue dans les temps indiqués, à savoir la fin du mois de mars.

La PS n'aurait pas été payée aux agents en raison de la mobilisation des finances dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, estiment les syndicalistes. Jusqu'au lancement de leur nouveau mouvement d'humeur, ils disent n'avoir aucune information inhérente à un éventuel paiement de la prime querellée.

EFFET BOULE DE NEIGE*

La fédération des collecteurs des régies financières et la fédération des syndicats des régies financières sont les deux rassemblements syndicaux des régies financières ayant demandé à leurs adhérents de rester chez eux. Certains perçoivent cette nouvelle grève comme un effet boule

Certains perçoivent cette nouvelle grève comme un effet boule de neige issue du paiement de la Prime d'incitation à la performance (PIP) du personnel médical.

qui se sont battus aux côtés des collègues de la Santé pour qu'ils aient cette prime de performance qui leur est due. Vous ne pouvez pas exiger la bonne performance au personnel de santé alors que ce personnel vous réclame sa PIP de 2015. Nous posons les problèmes en sachant qu'on peut les résoudre. Nous savons la réalité des caisses", a indiqué Wilfried Erisco Mvou Ossialas.

Toutefois, les grévistes se posent

la question de savoir pourquoi la nouvelle prime, celle du Covid-19, est exclusivement destinée au personnel de santé. Pour eux, plusieurs administrations ont été retenues parmi les services dits essentiels (la presse, les forces de l'ordre, les régies financières, les services de voiries, etc). Ils estiment que le personnel de santé ne fait pas face tout seul à la bataille contre ce virus. Ce discours des syndicalistes n'est pourtant pas très loin de celui en faveur du paiement de la PIP. Ces derniers auraient voulu être pris en compte dans le paiement de la prime d'encouragement au personnel de santé que le président de la République Ali Bongo Ondimba a annoncé dans sa dernière allocution à la Nation.



Parmi les administrations concernées par la grève, les Impôts.



régies financières :

La prime spécifique sera payée à compter du jeudi 28 mai

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

SITÔT constaté, le gouvernement a réagi promptement, à travers le ministère de l'Economie et des Finances, en engageant dans la journée d'hier, des discussions avec les responsables syndicaux des différentes régies financières pour trouver une solution rapide et satisfaisante pour les deux parties. A l'issue de cette concertation, le ministre Jean-Marie Ogandaga a annoncé le début du paiement de la Prime spécifique à compter du jeudi 28 mai et de la prime de performance budgétaire à partir du 5 juin prochain. A la satisfaction générale des syndicalistes qui devraient, certainement, lever leur mou-

Dans un esprit de dialogue social et d'apaisement, le ministre de l'Economie et des Finances a reçu les membres de cette Fédération syndicale pour présenter cette situation particulière liée à la forte baisse de l'activité nationale et internationale.



Photo: DR

Le ministre de l'Economie a tenté d'apaiser les esprits.

vement d'humeur. " Notre pays connaît depuis plus de deux mois une crise sanitaire aux effets socio-économiques majeurs. Dans ce contexte de forte tension budgétaire, le ministère de l'Economie et des Finances a continué à honorer mensuellement les engagements de la prime principale versée aux agents à l'exception de la prime trimestrielle spécifique à l'échéance du 31 mars pour laquelle nous enregistrons un retard. Dans un esprit de dialogue social et d'apaisement, le ministre de l'Economie et des Finances a reçu les membres de

cette fédération syndicale pour présenter cette situation particulière liée à la forte baisse de l'activité nationale et internationale. En effet, les syndicats sont des partenaires sociaux privilégiés avec lesquels nous espérons bâtir une meilleure réponse aux défis que nous impose l'actualité. Nous examinons les mécanismes d'apurement de cette situation dans les prochains jours et, invitons nos partenaires sociaux à davantage de sérénité afin de nous permettre de juguler ensemble les effets de cette crise ", s'est réjoui Jean-Marie Ogandaga.



Un chapelet de revendications

ENA
Libreville/Gabon

EGRENÉES dans un document qui reprend l'ensemble des accords obtenus à différentes dates, les revendications de La Confédération des syndicats des régies financières (Cosyrefaa) sont contenues dans un registre englobant l'amélioration des conditions de travail, la pérennité des acquis sociaux, l'harmonisation des grilles de paiement, l'encadrement des modalités de droit à la prime, la définition des spécificités de chaque administration, en vue de corriger les frustrations causées par l'arrêté n° 003/MEPIP/MBCP du 30 dé-

cembre 2014 instituant la Prime spécifique d'incitation à la performance (PSIP), l'instauration d'un dialogue permanent, etc. La Cosyrefaa fonde son mouvement d'humeur sur un ensemble de points d'accroche qui met, cependant, en exergue une sorte d'injustice sociale dont sont victimes les régies financières depuis la suppression d'un certain

nombre d'acquis importants tels que les fonds communs. Depuis lors, en dépit des échanges et autres séances de travail, tant à la présidence de la République, le 27 novembre 2017, qu'avec les départements ministériels concernés, aucune évolution notable n'a été enregistrée de nature à satisfaire cette structure syndicale. Placés sous la mention " critique de la synthèse des travaux du comité technique ", ces griefs amènent à revenir au mouvement de grève pour faire entendre raison aux pouvoirs publics, sur les difficultés que les membres de cette structure syndicale éprouvent depuis plusieurs années.



Photo: H.N.M